



PASSEPORT
Personne MINEURE

PREMIÈRE DEMANDE où
RENOUVELLEMENT

Mairie de Feucherolles
39 Grande Rue
78810, Feucherolles
01.30.79.93.10

Pour la Pré-demande, utiliser un timbre dématérialisé ou achat en ligne : www.ants.gouv.fr

Pensez à imprimer ou à noter le numéro de la pré-demande pour le présentez lors de votre rendez-vous.

La présence du mineur de plus de 12 ans est obligatoire au dépôt et au retrait (moins de 12 ans uniquement au dépôt).

TOUT RETARD OU DOSSIER NON COMPLET SERA REFUSÉ

<p>Nom : Rendez-vous le : Heure :</p>	<p>Dépôt de dossier <u>uniquement</u> sur rendez-vous sur le site internet de la mairie : https://feucherolles.fr/</p> <p><u>Horaires des retraits sans rendez-vous</u> Le lundi et vendredi De 9h à 12h et de 14h à 17h</p>
---	---

- Pour une 1^{ère} demande : La carte d'identité du mineur (original et photocopie recto verso) en cours de validité ou l'acte de naissance de moins de 3 mois si la CNI est périmée.
- Si renouvellement : produire l'ancien passeport (**original et photocopie**).
- Si perte (Déclaration de perte à remplir en mairie au dépôt du dossier) ou vol (à se procurer au commissariat de police) + document officiel avec photo ou attestation sur l'honneur en cas d'absence d'autre pièce d'identité.
- Copie intégrale de l'acte de naissance datant de moins de 3 mois (**original**).
- Justificatif de nationalité française (**original et photocopie**)
- Décret naturalisation + Attestation d'identité avec photo du représentant légal (**original et photocopie**) Titre républicain ou passeport étranger.
- Justificatif de domicile de moins d'un an (**original et photocopie**).
Exemple : Quittance de loyer, avis d'imposition ou de non-imposition, facture téléphonique fixe ou portable...
- **Si les parents sont hébergés** : pièce d'identité de l'hébergeant + justificatif de domicile de l'hébergeur + attestation d'hébergement (**originaux et photocopies sauf pour l'attestation : document original**).
- La pièce d'identité des représentant légaux du mineur (**original et photocopie recto verso**).
- 1 timbre fiscal dématérialisé de 17€ pour une durée de 5 ans pour les moins de 15 ans.
- 1 timbre fiscal dématérialisé de 42€ pour une durée de 5 ans entre 15 ans et 17 ans.
- En cas de résidence alternée, produire la copie de carte d'identité et le justificatif de domicile du parent non présent (**original et photocopie**).
- En cas de divorce ou séparation des parents : jugement de divorce ou de séparation.
- 2 photographies d'identité de moins de 6 mois et identiques (en couleur) conformes à la norme des photographies d'identité sur les documents officiels (vois schéma). **Ne pas les découper.**

